



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 4679

[Texte de la question](#)

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. François Pupponi, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. François Pupponi. Madame la secrétaire d'État chargée de la ville, depuis 2012, le Gouvernement s'est résolument engagé en faveur des quartiers populaires, conformément aux engagements pris par le Président de la République devant les Français.

À l'occasion des événements des derniers jours, des voix se sont élevées pour remettre en cause l'action que nous avons menée tout au long de la législature en faveur des banlieues au travers de la politique de la ville, et, plus grave encore, pour insinuer que rien n'aurait été fait. Ce sont des accusations qu'il nous faut balayer, tant elles sont éloignées de la réalité.

L'engagement fort du quinquennat a d'abord été la mise en œuvre d'un effort financier sans précédent en direction des communes de la politique de la ville, avec une progression de la dotation de solidarité urbaine, qui est passée de 1,4 milliard en 2012 à 2,1 milliards d'euros en 2017.

Dans le même temps et grâce à l'impulsion donnée chaque année en loi de finances, le niveau de solidarité entre communes riches et communes pauvres est passé de 360 millions d'euros en 2012 à 1,3 milliard d'euros en 2017.

Ce sont autant de moyens nouveaux qui, depuis cinq ans, ont permis aux communes de banlieue d'offrir des services publics de qualité et les politiques sociales, culturelles, éducatives ou sportives auxquelles les habitants de nos quartiers ont droit.

Le Gouvernement a également engagé une réforme majeure de la politique de la ville, sous la conduite de François Lamy, avec une nouvelle géographie prioritaire plus resserrée, permettant de concentrer des moyens exceptionnels de droit commun là où nous en avons le plus besoin.

Cette réforme a également permis de lancer un nouveau programme national de renouvellement urbain, doté de 5 milliards d'euros jusqu'en 2024, poursuivant ainsi la dynamique de rénovation urbaine engagée par Jean-Louis Borloo. Un milliard a été ajouté à cette somme, il y a quelques semaines.

Voilà quelques exemples, madame la secrétaire d'État. Je pourrais encore citer de nombreuses mesures positives en faveur de l'emploi, du développement économique ou de l'éducation. Les résultats se font sentir dans nos quartiers. Le cadre de vie des habitants a changé. Il suffit d'aller discuter avec eux – je le fais souvent en tant que président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine – pour constater leur fierté de voir leurs

quartiers changer.

Certes, de nombreux problèmes demeurent. Les difficultés sociales perdurent. La relation police-jeunesse est tendue. Mais dire que rien n'a été fait est un mensonge. Je voulais, madame la secrétaire d'État, connaître votre sentiment sur ce problème. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la ville.

Mme Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la ville . Vous l'avez dit, monsieur le député, dès le 21 février 2014, après une importante concertation, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite « loi Lamy », a refondé les piliers de l'action de la politique de la ville.

Nous avons d'abord dit qu'il fallait poursuivre un programme ambitieux de renouvellement urbain, parce que personne ne doit avoir honte de l'endroit où il habite. Je serai d'ailleurs présente à Rennes demain aux côtés du Président de la République, qui engage une nouvelle phase d'un important programme de rénovation urbaine doté de 6 milliards d'euros.

Toutefois, à la politique essentiellement urbaine dont nous avons hérité, nous avons souhaité ajouter l'égalité de traitement dans toutes nos politiques publiques. La politique de la ville ne peut pas être une politique d'exception. C'est celle qui s'assure que les politiques publiques nationales sont mises en œuvre dans les quartiers populaires comme ailleurs.

De fait, chacun de mes collègues ici présent a depuis trois ans une feuille de route « Quartiers populaires ». Lorsque nous rétablissons l'égalité, nous en voyons les premiers résultats. Nos quartiers se transforment physiquement. Pour la première fois depuis huit ans, le chômage a baissé dans les quartiers populaires. Le nombre de décrocheurs scolaires diminue. Nous avons conforté le tissu associatif. Et nous avons créé les conseils citoyens : 1 100 d'entre eux sont désormais installés.

Nous nous heurtons à des difficultés, je ne le nie pas, et les derniers événements nous l'ont montré, mais nous avons créé les outils et donné le cap. C'est pour cela que je tiens particulièrement à saluer tous les acteurs qui tissent le lien dans nos quartiers populaires et travaillent au quotidien : les 4 000 adultes relais que nous avons confortés comme acteurs de la médiation sociale, les bailleurs sociaux, les 7 500 associations de proximité, les services de l'État et leurs agents, les élus de nos quartiers populaires qui font tout pour que leur territoire réussisse, les 15 000 conseillers citoyens engagés pour l'avenir de nos quartiers et de nos enfants.

Merci à eux ! Ce sont les anticorps que nos quartiers produisent eux-mêmes face à tous ceux qui prônent un développement séparé. Merci à eux, qui incarnent au quotidien les liens qui nous unissent. Merci d'incarner la promesse que la République a formulée, il y a deux cents ans ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. François Pupponi](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4679

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2017](#)